

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 6 DECEMBRE 2023 – 9h45

Ordre du jour

Étaient présent.e.s :

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Martin BIDOU
- Stephen BONATO
- Jeremy BRETA
- Eva BRUCATO
- Paul-Marie CLARET
- Maïla DOUKOURÉ
- Frédérique DUPERRET
- Stéphane LIBS
- Natacha MAXIN
- Alix MENARD
- Elise MIGNOT
- Pascal ROBIN

Était excusé :

- Sylvain CLOCHARD pouvoir à Frédérique DUPERRET

Y assistaient :

- Béatrice BOURSIER
- Romane PÉRISSÉ

14 administrateur.ice.s sur 14 présent.e.s ou représenté.e.s

Le Conseil d'Administration accueille un nouveau membre : Stephen Bonato, du Cinéma Utopia à Bordeaux, coopté à la suite de la démission d'Aline Rolland.

1. Accueil Café Julien Rejl

Une réunion a été organisée en Zoom le 29 novembre entre Julien Rejl, Lucie Detrain et les salles participantes à la Quinzaine en Salles, afin de dresser un bilan de la première édition proposée sous ce format. Cette année, une trentaine de salles participaient à l'opération, et avaient le choix entre deux listes de 10 films programmés au minimum une séance entre le 7 et le 18 juin.

Julien Rejl vient alors prolonger les échanges lors de la réunion de CA, pour parler plus spécifiquement du partenariat avec le SCARE, et réfléchir à des manières d'améliorer l'opération pour l'année suivante.

Il est tout d'abord rappelé l'attachement des salles Art & Essai et du Scare à la Quinzaine des réalisateurs, à sa sélection de films d'auteurs ainsi que l'intérêt pour la manifestation en salles.

Le format de la reprise a été questionné par les salles participantes : dix films à diffuser représente un gros travail pour valoriser chacun d'entre eux auprès de leur public ; les exploitant.e.s auraient préféré moins de films pour pouvoir les travailler plus en profondeur. Le faible nombre d'entrées est regretté, malgré le travail de communication important.

Selon Julien Rejl, programmer une reprise avec seulement 3 ou 4 films par salle ne serait pas représentatif de la sélection, et ne permettrait pas de véhiculer l'identité de la Quinzaine. Des aménagements sont cependant possibles pour les salles : les deux groupes de 10 ne sont pas rigides, les salles pourraient faire une sélection « à la carte ». Pour ce qui est des entrées, il est sûrement préférable de faire un bilan au bout de 3 ans afin de juger la pertinence de la manifestation. Un bilan annuel chiffré est cependant demandé, avec le coût, la répartition du budget et le nombre d'entrées. Julien Rejl propose d'établir un bilan synthétique de la reprise de la Quinzaine d'ici le 15 janvier.

La quasi-totalité des salles participantes sont prêtes à renouveler l'expérience en 2024. Il est envisagé d'élargir la proposition à de nouvelles salles, mais dans une certaine mesure, au vu des contraintes techniques et des dérogations limitées de visas d'exploitation. C'est une des raisons du non-renouvellement du partenariat avec le GNCR, qui souhaitait étendre l'opération à un trop grand nombre de salles.

Une des plus grosses problématiques rencontrées en amont de la manifestation a été l'accès des programmateurs aux films : il était très difficile d'avoir une place à Cannes, même en passant par la Quinzaine ou par les distributeurs, et peu d'ayant-droit fournissaient des liens de visionnage. Il a été regretté que des places prioritaires n'aient pas été réservées aux exploitant.e.s. Cela a rendu l'élaboration des grilles horaires et la mise en place d'animations et de partenariats plus compliquées.

La mise en place de la billetterie électronique à Cannes a effectivement compliqué l'organisation de la Quinzaine, mais des solutions pourront être mises en place l'année prochaine : création d'un badge prioritaire et réservation de places retirables à la Malmaison. Un partenariat va être mis en place avec FestivalScope Pro pour générer des liens de visionnage avant le festival. Les ayant-droits seront encouragés dès la conférence de presse de la Quinzaine à fournir des liens aux exploitant.e.s et à leur permettre l'accès aux projections de presse.

Julien Rejl rappelle également que Lucie Detrain a vu toute la sélection et est là pour accompagner et conseiller les salles dans la mise en place de leurs séances.

La déprogrammation des films américains à la suite de la sélection du festival de Deauville deux semaines avant la Quinzaine en Salle a été une mauvaise surprise pour beaucoup, et mal anticipé par la Quinzaine. Il est suggéré d'ajouter une clause au contrat avec les ayant-droits pour formaliser la participation à la reprise.

Enfin, une réflexion doit être menée sur les animations et la communication autour de l'événement. La Quinzaine ne disposait pas de budget pour faire intervenir le comité de sélection, dont les contrats étaient échus après le festival de Cannes. Un budget supplémentaire, et éventuellement un investissement des distributeurs, sera demandé pour 2024.

La Quinzaine va également réfléchir à des éléments de communication pour inscrire l'identité de la Quinzaine en Salles, notamment via un travail sur les archives de la Quinzaine et les interviews d'auteurs sélectionnés depuis sa création, qui avait été commandée lors du 50^e anniversaire. Des bande annonces alternatives, des capsules, des textes, etc, pourront être diffusées par les salles, avec un rétroplanning plus défini.

L'idée est d'impliquer plus les spectateurs dans la sélection de la Quinzaine, possiblement par la création d'un prix du public. Les ambassadeurs des salles peuvent également être mobilisés dès Cannes pour travailler sur les films.

2. Validation des compte-rendu de septembre et octobre 2023

Les compte-rendu des 13 septembre et 11 octobre 2023 sont validés à l'unanimité.

3. Tour de table entrées et situation de chacun.e des administrateur.ice.s

La plupart des administrateur.rice.s voient une amélioration de leurs entrées et de leur chiffre d'affaire par rapport à 2022, et certain.e.s atteignent voire dépassent les chiffres de 2019. La fréquentation est remontée dans les derniers mois grâce à plusieurs films porteurs, notamment chez les jeunes avec *Le Garçon et le Héron*, et les animations continuent à séduire le public.

Les coûts de l'énergie inquiètent cependant pour les années suivantes : les dépenses ont doublé voire triplé, et certain.e.s se sont engagé.e.s sur des contrats de plusieurs années non-renégociables. L'augmentation des

tarifs en cours d'année a pu aider à compenser, mais reste insuffisante. Certaines salles ont également réduit le nombre de séances pour baisser leur consommation.

Une autre inquiétude porte sur les nouvelles dynamiques du public en salles, qui a beaucoup évolué depuis le Covid. Les films de la diversité marchent de moins en moins bien, le public se positionne plus sur les films porteurs ou films du milieu, les exploitant.e.s ressentent un manque de curiosité pour des propositions qui auraient fonctionné il y a 5 ou 10 ans. Des efforts énormes sont fournis par les équipes pour maintenir l'envie du public envers ces propositions, un épuisement se fait peu à peu ressentir. De manière générale, le public développe de nouvelles habitudes et se positionne parfois sur des films plus identifiés circuits, comme *L'Abbé Pierre* récemment.

Une des polarisations du public porte particulièrement sur le jeune public hors scolaires, qui est de moins en moins présent sur les films Art et Essai. Des films comme *Linda veut du poulet !* ou *Nina et le secret du hérisson* ne marchent pas vraiment, là où le jeune public non art-et-essai continue à fonctionner.

Les salles municipales déplorent le manque de considération des élu.e.s sur le travail de terrain que font les exploitant.e.s, avec des décisions arbitraires qui témoignent d'une méconnaissance du public et de l'Art et Essai.

4. Actualités du SCARE

- Portail

Le SCARE s'est rapproché d'OpenAgenda pour poursuivre son travail sur l'agenda des événements des salles sur son portail de données. En effet, cette plateforme en données ouvertes travaille avec de nombreuses collectivités locales pour le recensement des événements culturels. Elle propose également des interfaçages sur des sites internet. Le partenariat permettrait aux événements des cinémas du SCARE d'être diffusés plus largement. Les administrateurs indiquent que la saisie des événements sur un nouvel outil, est une opération chronophage que leurs équipes ne peuvent pas supporter.

Des solutions seront à trouver pour éviter les multiples saisies et que l'outil puisse représenter un gain de temps.

Un dossier a été déposé pour l'aide aux moyens techniques – collège diffusion. La commission a eu lieu fin novembre : le projet a été reconnu comme bénéfique pour la filière, mais la commission attend plus de précisions techniques. Le projet sera représenté pour la commission de janvier.

- Collecte Klox / Lucky Lab

LuckyLab souhaite développer un projet de pose de pixel sur les sites des exploitant.e.s, de la même manière que Klox, avec un travail sur les réseaux sociaux. Une réunion de présentation du projet a eu lieu le 28 novembre avec plusieurs administrateur.rice.s.

Un pixel sera posé sur les sites et billetteries des salles de cinéma pour identifier leurs spectateur.rice.s et pouvoir les cibler lors de campagnes de pub sur les réseaux sociaux. En parallèle, LuckyLab va travailler avec les syndicats de distributeur.rice.s pour mettre en commun les données.

Des pixels ont déjà été posés chez certaines salles, et LuckyLab est en discussion avec Webedia pour l'accès au backoffice des sites.

- Sommet des Arcs

Le SCARE est à nouveau partenaire du Sommet des Arcs, et sera présent à trois ateliers.

- Une table ronde producteur.rice.s / exploitant.e.s, avec l'UPC et le SPI. Stéphanie Jaunay du TNB de Rennes représentera la partie exploitation. Le but est de présenter les deux métiers, leur fonctionnement et modèle économique, afin d'améliorer la compréhension des deux métiers.

- Dans la lignée de la table ronde, la table du SCARE au Café des Indés portera sur la collaboration entre producteur.rice.s et exploitant.e.s, et réfléchira à des solutions pour mieux travailler sur les films et le public.

- Une présentation du portail de données sera faite au Laboratoire des initiatives.

Le SCARE sponsorise la soirée des 10 ans du Sommet, aux côtés de l'AFCAE, du DIRE et de Monnaie Service.

- TikTok

Les ambassadeur.rice.s envoient très peu de vidéos à publier.

LuckyTime possède une communauté TikTok, @lescinephiles, et propose de réfléchir à une collaboration.

- Formations

Les prochaines sessions de formation :

- Initiation à la projection numérique : 18 et 19 janvier. La session est déjà quasi complète, on ressent un vrai besoin de la part des salles.

- Maintenance cabine : 7 et 8 mars à Paris avec Zavi, et 21 et 22 mars à Lyon, grâce à un nouveau partenariat avec CinéDigital. De prochaines sessions en région pourront être proposées dans les locaux de CinéDigital (Nantes, Marseille...)

- Ressources Humaines : 29 février et 1^{er} mars. Nous souhaitons proposer des dates en régions, possiblement en Normandie, où les salles ont exprimé un vrai besoin d'être formées sur ces sujets.

L'absence de possibilité de prise en charge des bénévoles dans les salles associatives est un vrai souci, en particulier pour les formations RH, où la demande vient particulièrement des président.e.s d'associations. Les formations techniques et de communication digitale peuvent être prises en charge par le fonds de soutien, mais pas les formations RH. Le sujet a été évoqué auprès du service de l'exploitation du CNC.

De plus, un travail pourrait être fait du côté de l'AFDAS, qui prend déjà en charge les formations des bénévoles dirigeant.e.s pour les associations sportives. Il faudrait plaider pour un élargissement de ce système à l'exploitation.

5. Art et Essai

Le SCARE a participé une réunion sur le classement Art et Essai avec l'AFCAE et le bureau de la FNCF. L'ensemble des sujets de la future réforme ont été balayés, exprimant les différentes positions des organisations présentes : coefficients sur les films, classement sans subvention, part de l'animation dans le classement, maillage du territoire, pouvoir de la médiation...

Des points de convergence ont pu émerger : mieux favoriser la prise de risque sur les films fragiles mais l'application d'un coefficient est minorateur ou majorateur n'est souhaité que par le Scare.

Les évolutions sur le collège de recommandation des films n'ont pas été traités, malgré le souhait du Scare de revoir ses modalités.

A la suite de cette réunion, Richard Patry, Marc-Olivier Sebbag et Christine Beauchemin-Flot sont allés présenter les conclusions des discussions au CNC. Les points à la fois de convergence et de divergence ont pu y être exprimés. Une position commune de la FNCF et du CNC est celle de ne pas vouloir exclure de salles du classement, et de permettre un classement sans subvention, le label Art et Essai étant valorisant pour les salles au niveau local. Les administrateur.rice.s désapprouvent cette position, le label Art et Essai devant être lié au travail fourni par les salles.

Le CNC a confirmé que l'Aide à la Programmation Difficile ne serait pas traitée lors de la réforme Art et Essai. Le SCARE continuera de suivre ce sujet en demandant une réévaluation des critères.

Le CNC n'a toujours pas fourni de simulation avec des données chiffrées ; les organisations professionnelles s'accordent pour attendre ces données avant de poursuivre les discussions.

La réforme a été annoncée au congrès des exploitants pour le CA du CNC de mars 2024, mais sera sûrement décalée pour le CA de mai.

Martin Bidou était présent pour une réunion entre le DIRE et le CNC, lors de laquelle a été abordée la pondération des films. Les seuils de copies sont encore à débattre. Pour l'instant, le CNC se positionne sur une pondération à 1,5 en dessous de 80 copies, et à 0,5 au-dessus de 400 copies. Le seuil haut est débattu, car cela laisse une tranche du milieu très large ; un film à 100 copies ne représente pas du tout le même travail qu'un film à 350 copies.

Les administrateur.rice.s votent (12 votant.e.s présent.e.s) :

SCARE – 61, rue de l'Arcade – 75008 Paris – Tél : +33 (0)1 85 08 38 80 – Fax + 33 (0)9 72 46 92 05
contact@scare.fr - www.scare.fr Siret 308 378 983 00057 – Code APE 9411Z

- Pour le seuil de la pondération à 1,5 en dessous de 80 copies : 12 voix.
- Pour le seuil de la pondération à 0,5 au-dessus de 350 copies : 10 voix pour, 2 voix pour 400 copies.
- Pour garder la monétisation des labels : 12 voix.
- Contre exclure les films jeune public de la pondération : 12 voix.

6. Engagements de diffusion / programmation

Projet de loi Bacchi

Le sénateur Jérémy Bacchi, à l'origine du rapport « Le cinéma contre-attaque » avec Sonia de la Provôté et Céline Boulay-Espéronnier, publié en mai 2023, a fait une proposition de projet de loi, relative à la régulation des cartes illimitées et aux engagements de programmation et de diffusion. Le rapport et le projet de loi reprend des éléments du rapport Lasserre.

S'il est nécessaire d'ancrer dans la loi le principe d'engagements de diffusion, la pertinence de ses contours est interrogée. Il est calqué sur les mêmes principes que ceux de l'accord de 2016 : les distributeurs de films Art & Essai de plus de 175 copies en national, doivent consacrer 17% de leur plan de sortie à des cinémas de villes de moins de 50 000 habitants, et pour les films de plus de 250 copies, 25% de leur plan de sortie.

Or, il correspondait à la situation de 2016, période où les VPF dus par les distributeurs retardait l'accès des films à certaines salles en 6^e ou 7^e semaine. Aujourd'hui, l'accès aux copies n'est pas restreint et certains distributeurs ont du mal à placer des copies en 3^e semaine dans certains postes. L'observatoire de la diffusion a confirmé un élargissement des plans de sortie dans les villes de moins de 50 000 habitant.e.s.

7. Dispositifs scolaires

La mobilisation contre les recommandations du ministère de l'Education nationale sur les temps de formation des professeurs pour les dispositifs d'éducation à l'image se prolonge. En effet, le ministère a limité ces formations sur le hors temps scolaire et a donné des instructions sur le remplacement des professeurs absents. L'Archipel des Lucioles a diffusé une pétition largement relayée et la DEGESCO a de son côté envoyé un mail à tous les rectorats pour indiquer que ces recommandations ne doivent pas être appliquées en 2023. Le CNC et la FNCF sont à l'écoute et réaffirment l'importance des formations. Le rectorat de Nice, qui avait dans un premier temps voulu appliquer la recommandation, est revenu en arrière et permet l'accueil des formations pendant le temps scolaire.

Cependant, les conséquences se voient déjà dans plusieurs régions : les taux de désinscription en Bretagne et en Normandie sont très forts, les professeur.e.s inscrit.e.s étant majoritairement issu.e.s d'établissements agricoles ou privés. Les salles craignent des répercussions à long terme sur les dispositifs même en cas de retour en arrière : il sera difficile de réinscrire des professeur.e.s désinscrit.e.s.

8. Pass Culture

Le SCARE développe un partenariat avec le Pass Culture pour mieux promouvoir les salles Art et Essai sur l'application, notamment dans le cadre de l'Agenda Ouvert du portail. Actuellement, environ 70% des adhérent.e.s sont déjà inscrit.e.s au dispositif ; reste encore à identifier la typologie de salles non-inscrites. Un webinaire a été organisé le 30 novembre, suivi par 47 personnes parmi les adhérent.e.s. Les échanges ont soulevé de nombreuses questions sur la synchronisation avec les caisses et sur l'éditorialisation du Pass Culture. Le Pass Culture mettent en effet en valeur des thématiques selon un calendrier défini, ce que peu de salles savaient ; la transmission de ces informations se fera désormais de manière plus automatisée.

9. Questions diverses

Les co-président.e.s rappellent aux administrateur.rice.s de se poser plus sérieusement la question de la succession de Stéphane Libs, qui souhaite ne pas se représenter au poste de co-président aux prochaines élections, et de manière générale la question de la rotation des postes au sein du bureau.

La séance est levée à 16h.